

# CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2023

En session ordinaire

## COMPTE RENDU

### Présents :

Mme Annabelle PATURAL

Mme Kelly TARDÉ

Mme Jocelyne TRANGER

Mme Noémie SABOURIN

Mr Loïc GIBEAUD

Mr Stéphane GUILLON

### Absents excusés :

Mme Mathilde CHABLE (pouvoir donné à Mme Noémie SABOURIN)

Mme Stéphanie GIRAUD

Mme Isabelle LAGARDERE

Mr Dominique COTTIER

Mr Gérard DURIVEAU (pouvoir donné à Mr Loïc GIBEAUD)

**\* Désignation d'un secrétaire de séance :** Mr Jacky LARDY a été nommé secrétaire de séance.

**\* Approbation du compte rendu de la réunion du 06 avril 2023 :** Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **1 – Demande de subvention de l'association des parents d'élèves de l'école Sainte Mathilde de Benet :**

Mr le Maire fait part de la demande de subvention de l'APEL de l'école sainte Mathilde de Benet pour une sortie scolaire de 2 jours au site du Puy du Fou et au Château de Tiffauges. 10 élèves de Bouillé-Courdault scolarisés à Ste Mathilde participent à ce voyage dont le coût global s'élève à 12 450 €.

A ce titre l'association sollicite la commune pour le versement d'une subvention afin de diminuer le reste à charge des familles.

Considérant que la commune de Bouillé-Courdault finance déjà les sorties scolaires de sa propre école ;

Considérant que pour la commune de Bouillé-Courdault, il n'est pas possible de financer les sorties de tous les enfants non scolarisés dans la commune ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 8 voix contre et 1 abstention

**-REFUSE** de verser une subvention à l'association des parents d'élèves de l'école Sainte Mathilde de Benet,

### **2 – Demande de subvention de l'association des parents d'élèves du Collège Marais Poitevin :**

Mr le Maire fait part de la demande de subvention de l'APE du Collège Marais Poitevin de Benet pour l'année 2023 (projets de l'APE : financements des voyages scolaires, achat de matériels, organisation d'évènements...)

-19 élèves de Bouillé-Courdault sont scolarisés dans ce collège.

Mr le Maire rappelle que des enfants de la commune sont également scolarisés dans d'autres collèges que le collège Marais Poitevin et qu'il n'est malheureusement pas possible de verser des subventions à toutes les APE ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**-REFUSE** de verser une subvention à l'association des parents d'élèves du Collège Marais Poitevin de Benet.

### **3 – Projet de terrain multisports :**

Mme Noémie SABOURIN présente la synthèse de l'ensemble des devis reçu pour le City stade, et donne le compte rendu de sa rencontre avec le CAUE de Vendée pour l'aménagement des abords de la salle des fêtes. (Intégration du city stade à l'arrière du bâtiment).

Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'agence nationale du sport.

#### **4 – Questions diverses :**

*Préparation de l'inauguration de la salle des fêtes :*

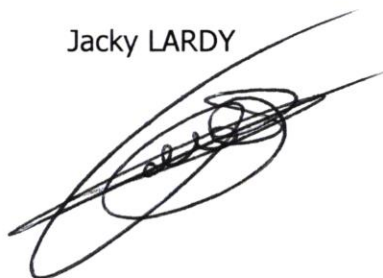
\*l'inauguration se déroulera le 22 septembre prochain avec l'ensemble de la population, au programme : soirée dansante et buffet.

*LOGO Commune :*

\*la commission communication lance un concours auprès de la population pour la création d'un LOGO.

Le secrétaire de séance

Jacky LARDY



Le Maire

Stéphane GUILLOU

